L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 5 SEPTEMBRE.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Continuation de l'affaire de Friot-Larrieux.

Depuis la confusion introduite dans les institutions judiciaires de la Louisiane par Warmoth et ses Chambres radicales, on peut dire que le droit a disparu et qu'il n'y a plus que de l'arbitraire dans la plupart des tribunaux de cet Etat. Nous avons rapporté hier que, dans l'affaire d'habeas corpus de Filot et Larrieux, condamnés pour mépris de cour par le juge Hawkins, le juge Abell avait reconnu la juridiction de la Cour Supérieure mais qu'il avait décidé qu'elle avait erré de fait en ne précisant pas la cause de la condamnation. Y avait-il eu mépris d'un ordre de cour ou violation d'une injonction?

Maintenant peut-il y avoir appel d'une Cour Supérieure à une Cour Inférieure, pour un vice de forme ou pour quelque raison que ce soit? Le juge Abell a décidé affirmativement et en vertu de cette décision, Frilot et Larrieux avaient été élargis. Mais l'affaire n'en finit pas là; elle est reprise par l'assistant avocat-général Dibble qui, sans prendre en considération aucun des motifs allégués par le juge Abell, demande à la Cour Supérieure un ordre pour faire respecter et mettre à exécution l'ordre primitif de cette Cour, ou en d'autres termes, il demande l'annulation de toute la procédure faite devant le juge Abell et sanctionnée par lui.

En conséquence le juge Hawkins a délivré un ordre portant qu'Eugène Waggaman, shérif civil, est chargé d'arrêter la personne, du dit François Frilot, défendeur, jugé coupable de mépris de cour et de le garder en prison pendant l'espace de huit jours.

L'ordre porte, en outre, que le dit Eugène Waggaman ne relâchera pas le dit prisonnier avant l'expiration des huit jours et ne le livrera à aucune autre personne, pendant ces huit jours, à moins que ce ne soit sur un ordre de cette Cour Supérieure ou de la Cour Suprême.

L'ordre ajoute qu'Eugène Waggaman est responsable de l'exécution du jugement sous peine d'être suspendu de sa place.

Le même ordre a été accordé contre Larrieux.

Maintenant qui emportera la conclusion, la cour inférieure ou la cour supérieure? et que restera-t-il à faire à la Cour suprême? C'est très joli que ces appels à une cour ou à l'autre quand elles sont à peu près d'égale juridiction. On chercherait vainement dans le monde entier une organisation judiciaire pareille. Mais qu'à cela ne tienne: il faut toujours qu'il y ait une victime. Que ce soit Brid' Oison ou George Dandin, il importe peu.

Un bon acoustique est chose de rigueur dans une salle d'audience.

Le juge Woods, de la Cour de district des Etats-Unis, a déclaré qu'il n'ouvrirait pas sa cour en cette ville avant que la salle d'audience ne fût reconstruite, de manière qu'il puisse entendre ce que les avocats disent et de manière aussi que les avocats puissent s'entendre entre eux.

On propose, en conséquence, d'améliorer l'acoustique en baissant le plafond et en donnant à la salle des proportions moins développées.

Quelque raison pour demander quelque chose.

Le chemin de fer de Mobile et Texas a transporté de Mobile ici l'année dernière 100,000 balles de coton. Afin de faire concurrence avec les bateliers d'allège de la baie de Mobile, la compagnie soutient qu'il lui faut mettre directement le coton à terre sur son wharf, de là pour elle la nécessité des rails qui prolongent sa voie. Si cette compagnie a réellement déposé sur notre levée 100,000 balles de coton venant de Mobile, nous pensons qu'elle mérite une très grande considération et que le Conseil de ville ferait bien de ne pas lui contester l'espace qu'elle demande.

Retour.

L'auditeur Clinton est revenu ici jeudi soir de sa plantation sur les bords du fleuve. On l'a vu avant-hier à son bureau. L'exécutif doit revenir incessamment lui-même à moins qu'il ne juge à propos de prolonger son absence ce dont il est parfaitement le maître, cette faculté de s'absenter ne dépendant que de lui seul. Mr Kellogg n'a pas à faire à un Pinchback, Mr Antoine, son remplaçant par intérim, est infiniment plus modeste et ne pense pas à lui jouer de mauvais tours. D'ailleurs Mr Kellogg, beaucoup plus rusé que Warmoth, ne laisse rien en péril quand il s'absente et il n'a absolument rien à craindre. Mais il y a une chose qui lui tient au cœur, c'est la continuation des opérations du Funding bill.

C'est là sa grande œuvre et il veut la terminer le plus promptement possible, afin de prouver que la mesure avait été bien conçue et qu'elle a été bien menée. Il est certain que cette affaire est le chef-d'œuvre de la politique radicale. Qu'on juge par là de ce qu'elle a fait avant!

Rapports des inspecteurs de santé.

Dans le premier district, la santé générale est bonne. Il y a moins de fièvres d'infection et la petite vérole est devenue rare.

Troisième district.—Il y a eu 15 cas de fièvre d'infection dans ce district pendant le mois d'août, contre 58 pendant la même période en 1874. Cette différence est attribuée à la fréquence des pluies et non aux améliorations résultant du drainage. L'attention du Bureau de Santé est encore appelée sur ce sujet.

Second District.—Les rues sont dans un meilleur état que jamais, à l'exception des rues Douanes et Bienville, obstruées en ce moment par les travaux du nouveau chemin de fer. Les fièvres, là ont redoublé par suite du mauvais état hygiénique du district. Les rigoles ne fournissent pas aux rues un écoulement suffisant.

La petite vérole a disparu de ce district.

Sixième District.—La santé générale continue à être excellente. Il n'y a eu ce moment qu'un cas de petite vérole, et il y a très peu de cas de fièvres d'infection.

Cinquième District.—Etat sanitaire, bon.

Quatrième District.—La santé a été excellente. La fièvre scarlatine a sévi un instant mais non d'une manière maligne. Ce bon état hygiénique est attribué aux pluies quotidiennes.

Une caution charitable.

Le juge Osborne, du Neuvième District Judiciaire, a ordonné que l'ex-shérif McCoy, de la paroisse Grant, auteur du meurtre récent du collecteur de taxes, M. Radowski, fut admis à fournir une caution de $5000. C'est le troisième individu que McCoy a assassiné, si l'on en croit l'histoire, et le meurtre de Radowsky aurait été exécuté tout à fait de sang-froid. Le juge Osborne, des Rapides, est un radical prononcé. De là, sans doute, l'acceptation de la caution.

Enfant perdu.

Une petite fille, nommé Bella Tyler, a été trouvée, hier, par M. Alexandre Gellins, demeurant rue TahlieNo 396, qui l'a emmenée chez lui et en a pris soin. Les parents peuvent aller la réclamer à cette adresse.

Première Cour de Police Municipale.

Michael Delaney, accusé d'avoir blessé avec intention de meurtre Johanna Sullivan le 12 août, au coin des rues Delord et Baronne, a été traduit devant le juge Evans hier matin et a été renvoyé devant la Première Cour de District, sous une caution de $500. La caution n'ayant pas été fournie, Delaney a été renvoyé à la prison de paroisse, où il attendra qu'on instruise son affaire.

Diverses arrestations.

Plusieurs arrestations ont été faites hier pour vol de matelas, de pain, de viande, de volailles, de sucre et de coton, ces deux derniers articles volés sur la levée.

Régates.

Il y aura ce soir des régates de rameurs dans le Troisième District, dont le prix sera un magnifique drapeau de soie. La course sera d'un mille et demi, de la canoterie du club Aspinwall et retour. Le concours commencera à 5 heures. Voici la liste des entrées: canot Lily Darling, W. Long et McKenney, rameurs: E. Loubard, pilote; canot Lotta, M. Roach et R. Simmond, rameurs; T. Petersole, pilote; le canot Hope, T. Black et J. Prendergast, rameurs; J. Cary, pilote; le canot Scutle Annie, W. Ferguson et M. Cavannaugh, rameurs, E. Saucier, pilote. En cette occasion les juges seront MM. A. Woods et T. Flannigan.

Assaut et batterie.

Une Mme Sheving, demeurant au No 237 de la rue des Remparts, a été arrêtée, hier matin, sur la plainte de Joseph Antoine qui l'accuse d'assaut et batterie. Mme Sheving a été conduite, sans cérémonie, à la calaboose du 3e précinct.

Nouveau Coton.

Le steamer Camelia a apporté ici hier matin de Covington, la première balle de coton provenant de cette partie du pays pour cette saison. Elle a été envoyée par MM. Badon & Warren à Richard Flower & Cie.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

ESPAGNE.

Pertes carlistes.

Madrid, 4—On annonce officiellement que le général carliste, Dorregaray, en essayant de se frayer un chemin en Aragon, a été repoussé deux fois avec une perte de 400 hommes.

Mouvements de Dorregaray.

Madrid, 4—On annonce que le général carliste Dorregaray a réussi à s'échapper en Navare.

ANGLETERRE.

Impuissance de la diplomatie.

Londres, 4—La *Gazette* de Macon dit que les tentatives de médiation à Raguse échoueront probablement. Les médiateurs ne pouvant garantir aucune concession de la part de la Turquie, et les insurgés n'ayant aucun chef commun qui puisse s'engager en leur nom.

Article à Sensation du Times

Londres, 4.—Le *Times* d'aujourd'hui contient une colonne consacrée aux finances; où il dit:

Le marché monétaire reste ferme. Les céréales se maintiennent. Les livraisons de froment anglais et étranger sont toujours considérables.

Les marchés de province sont généralement fermes, et ont parfois une tendance à la hausse. La récolte de froment en Hongrie a dit-on trompé les espérances des cultivateurs. Mais grâce à l'époque tardive de la moisson on peut encore avoir de quoi exporter. On n'a guère d'autres nouvelles concernant les récoltes à l'étranger.

Les marchés du sucre subissent une dépression; et les prix tendent à baisser.

Affaires d'Orient.

Londres, 4.—La *Pall Mall Gazette* publie un télégramme spécial de Berlin, d'après lequel les journaux slaves annoncent que les chefs de l'insurrection contre la Turquie sont tombés d'accord pour lancer un manifeste réclamant l'indépendance de la Bosnie et de l'Herzégovine sous un prince chrétien pris dans une des dynasties européennes. Ils sont disposés à payer tribut à la Turquie, et à prendre une partie proportionnelle de sa dette, mais ils refusent de prendre part à la conférence de Mostar, dans la crainte d'y subir l'influence turque.

CANADA.

Enterrement difficile.

Montréal, 4.—Mr. Joseph Doutre, de Québec, a préparé un affidavit où il déclare que la paix publique est menacée. Cet affidavit ainsi qu'un autre ayant le même objet, a été soumis à un magistrat, pour obtenir la présence d'un corps de volontaires aux funérailles de Guibord qui ont été différées jusqu'à un jour de la semaine prochaine. On craint de nouveaux troubles, et en présence des fâcheuses dispositions qui règnent de part et d'autre on sera bien heureux si cette nouvelle tentative de funérailles n'amène pas de plus sérieux désordres.

WASHINGTON.

Navire avarié.

Washington, 4.—L'employé du Corps des Signaux à Norfolk, transmet les renseignements suivants:

Un schooner inconnu est à l'ancre en vue de York Spit, avec sa voilure emportée.

On suppose que cette avarie est le résultat d'une collision. On a envoyé du secours à ce bâtiment.

Transfert d'or.

Washington, 4—Le département du Trésor n'a pas transféré d'or aujourd'hui à San Francisco, mais il est probable que lundi on autorisera un transfert additionnel s'élevant à un demi-million, pris à la réserve de la monnaie. La somme totale de ces transports monte déjà à $2,501,000 en or.

Les transferts opérés hier en faveur de la National Gold Bank ont été réclamés dans le but d'aider cette institution à retirer une partie de sa circulation. Jusqu'ici les rapports parvenus au Trésor marquent que les demandes d'or ont pour objet de répondre aux besoins du commerce.

R. Holland Duel a été nommé commissaire des Patentes, à la place de Tatcher.

Finances.

Washington, 4.—Le montant des legal tenders expédiés aux banques cette semaine est de $2,679,369.

Recettes du Revenu Intérieur aujourd'hui, $335,065 40|100. Recettes de la douane aujourd'hui, $493,101.

Billets de Banques nationales en circulation à cette date, $348,011,136, dont $2,640,000 en notes du National Gold Bank.

Bons gardés par le trésorier des Etats-Unis comme sécurité pour la circulation des banques nationales, 373,812,762, dont 18,792,200 en acompte de dépôts publics.

Billets de banques nationales reçus pour être rachetés pendant cette semaine, 3,478,974.

Observations météorologiques.

Washington 4.—Pour les Etats du Golfe, le baromètre restera stationnaire puis baissera légèrement. Haute température. Vents du Sud-est et du Sud. Temps clair ou partiellement couvert. Pluies locales au Sud-Ouest et sur la côte.

CHARLESTOWN, Va.

Incendie.

Charlestown (Virginie occidentale), 4.—Les deux principaux hotels de notre ville, Gibson et Henry Houses, ont été la proie des flammes.

FORTERESSE MONROE.

Accident de mer.

Forteresse Monroe, Virginie, 4.—Le capt. E. Smith, commandant le yacht schooner Eva, du Yacht Club de New-York, a perdu la vie jeudi, 2 septembre, à 2 heures 30 de l'après-midi, à 48 milles au sud du Cape Henlopen, dans un coup de vent et une grosse mer.

Le yacht filait devant le vent et le capt. Smith était assis à la barre; il perdit l'équilibre et tomba à la mer.

Le yacht fut aussitôt arrêté et l'on mit une embarcation à la mer, mais dans l'obscurité et par une forte mer il fut impossible de le sauver.

SAN FRANCISCO.

Bilan.

San Francisco, 4—D. O. Mills autorise le rapport d'après lequel les détournements du Président de la Banque de Californie s'élèvent entre trois et quatre millions de dollars, et qu'on a découvert une émission irrégulière d'actions.

Emigrants malades.

San Francisco, 4—Le steamer d'émigrants, Collingwood, est arrivé à Auckland, Nouvelle Zélande, venant de Londres, avec la fièvre à bord. Il y a eu 22 décès, et 50 malades ont été envoyés à l'hôpital.

Nouvelles électorales.

San Francisco, 4.—On n'a pas reçu de nouveaux retours d'élections qui modifient les résultats antérieurs. La législature a, sans aucun doute, une forte majorité démocratique.

Rien de nouveau dans les cercles commerciaux on financier. Tout est calme et la confiance règne.

Navire avarié.

San Francisco, 4.—Le navire Isabella s'est heurté contre les récifs de Belona, dans la nuit du 14 juillet. On a laissé à bord 17 passagers chinois avec une embarcation. Les officiers et l'équipage ont quitté le bâtiment sur une chaloupe, six hommes sont restés sur l'île. Le capitaine, le second et dix-huit hommes d'équipage ont poussé vers la côte australienne jusqu'à ce qu'ils furent recueillis par un schooner et emmenés à Bowen.

CINCINNATI.

Pont brûlé.

Cincinnati, 4.—Le pont de Louisville-New Albany, Chicago R. R., près Bedford, Indiana, a été brûlé; les trains ne peuvent plus passer.

VICKSBURG.

Bataille entre radicaux.

Vicksburg, 4.—Aujourd'hui il s'est élevé des querelles dans l'assemblée radicale de Clinton (Miss). On dit que trois blancs ont été tués, ce sont Chas. Clinton, de Clinton, Marten Dioley, et Mr Thompson de Raymond. Il y a trois nègres tués. Plusieurs blancs et plusieurs noirs sont blessés des deux côtés. On n'a aucun renseignement positif sur l'origine du conflit. Il est arrivé à Clinton vers 7 heures du soir 150 blancs armés de notre ville, et environ 50 d'Edwards et de Bolton, afin de protéger les habitants de Clinton. Les noirs, dit-on, s'arment et menacent d'une autre bataille.

BLOOMSBURY.

Ecole brûlée.

Bloomsbury, Penn., 4.—Les bâtiments de l'Ecole normale de l'Etat, situés ici, ont été détruits par le feu cette après-midi. Perte $60,000. Assurance $30,000.

ST-LOUIS.

Duel de journalistes.

St-Louis, 4—Le major Jno. N. Edwards, un des éditeurs du *Times* de St-Louis, et le colonel Emery Foster, éditeur de l'*Evening Journal*, sont partis d'ici hier soir pour le comté Winnebago pour se battre en duel.

Le major Edwards était accompagné du col. H. B. Branch, et le col. Foster de W. D. W. Bonnard, comme seconds. L'affaire venait d'un article éditorial du *Times* en date du 24 août, au sujet de la conduite des citoyens du comté de Winnebago, en refusant à Jefferson Davis de parler à leur foire, et d'une réplique de Foster dans son journal du lendemain, article dans lequel l'écrivain du *Times* était fort maltraité.

On ignore ici le lieu de la rencontre, le point ayant été laissé au choix des seconds une fois entrés dans Winnebago.

On a rien appris du résultat. On croit que la rencontre a été prévenue.

ALBANY.

Demande en grâce.

Albany, N. Y., 4.—On a envoyé aujourd'hui, au gouverneur Tilden, une pétition demandant la grâce de Edward Stokes.

NEW YORK.

Incendie.

Cuba, (N. Y., 4.—Le Cuba House s'été la proie des flammes, aujourd'hui, ainsi qu'un homme, 6 chevaux et trois granges.

New-York, 4.—Le sous-trésorier a payé $44,000 sur les intérêts et $131,000 pour des bons.

Recettes de la douane, aujourd'hui, $312,000.

Importations.

New York, 4—Importations de marchandises pour la semaine $5,770,713 y compris $2,681,638 de marchandises sèches.

Embarquement des espèces pendant la semaine $453,175.

Mouvement Protestant.

New York, 4—L'Evêque, président de l'Eglise épiscopale protestante a convoqué une assemblée spéciale de la chambre des évêques à Grace Church, New York, le 28 octobre, à l'effet d'élire des évêques missionnaires pour l'Afrique et la Chine, et aussi de recevoir le rapport de la Commission mexicaine.

Etat des banques.

New York, 4—Les emprunts ont augmenté de $1,500,000, les espèces ont diminué de $1,875,000, les legal tender ont baissé de $97,000. Les dépôts ont diminué de $2,875,000, la réserve a baissé de un million.

Embarquement des espèces aujourd'hui, $250,000, le tout en dollars mexicains.

Marché du coton.

New York, 4.—Durant la semaine, le coton s'est maintenu en baisse pour les deux marchés. Il n'y a eu que de faibles transactions pour la consommation immédiate, les ventes à terme ont donné lieu à de bonnes affaires. Les exportateurs ont acheté avec réserve. Le total des ventes à terme a été de 113,000 balles, celles au comptant n'ont été que de 9,057 balles dont 8,703 pour la consommation locale, 229 pour l'exportation et 55 pour la circulation.

Balance de la Sous-Trésorerie: en or, 35,549,345. En papier 60,599,413.

L'article financier du Post dit que la semaine dans Wall street, s'est fermée sur des marchés calmes et sans intérêts.

L'or a été ferme. Il a ouvert à 114 1|4 pour monter à 1|2, puis il est retombé à 3|8.

Le change étranger a été lourd et les taux nominaux. Le marché monétaire est facile. Les emprunts sur demande sont côtés de 1 1|2 à 2 3|4.

NORFOLK.

Suspension de paiements.

Norfolk, Va., 4.—La Mercantile Banque de notre ville a suspendu ses paiements cette après-midi. On dit que l'actif couvrira le passif.

PHILADELPHIE.

Service de la malle.

Philadelphie, 4. —Le département des postes a pris des arrangements pour assurer un train poste de grande vitesse entre New-York, Philadelphie, Washington et Baltimore, par Pittsburg, jusqu'à Chicago, St Louis, Cincinnati et tous les points du Sud-Ouest.

Ce train commencera son service lundi 13 septembre et sera très rapide, de manière à répondre aux immenses besoins du commerce dans les villes indiquées.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 4.—Montant le fleuve, le Katie, à 2 heures 30 du soir. Aucun bateau n'est descendu. Temps couvert et très chaud.

Memphis, 4.—Temps clair, thermomètre 92.

Cincinnati, 4.—Temps clair et agréable.

Evansville, 4.—Temps clair et agréable. Le fleuve baisse.

St-Louis, 4.—Parti, le Yaeger et le Grand Lake, pour la Nouvelle-Orléans. Temps couvert et frais.

Cairo, 4.—Temps clair et chaud.

PASSES.

Passe du sud-ouest, 4, midi—Baromètre 29 65. Léger vent du sud. Temps chaud et brumeux. Ni arrivée, ni départ.

Le McAllister travaille sur la barre.

Passe à la Loutre, 4, midi—Temps calme, couvert et orageux. Ni arrivée, ni départ.

Port Eads, 4.—midi. Léger vent du sud-est, temps nuageux. Le paquebot Ibéria est parti pour la ville à 5 heures 30 du matin.

Passe du sud-ouest, le 4,—6 h. du soir.—Baromètre 29.65. Léger vent du sud sud-ouest. Temps nuageux. Ni arrivée ni départ.

Le McAlister a travaillé sur la barre depuis 8 heures 15 m. du matin.

Passe à la Loutre, 4, à 6 h. du soir.—Léger vent du Sud Sud-Ouest. Ni arrivée ni départ.

MARCHES.

Marchés étrangers.

Liverpool, 4, midi—Le coton est calme et ferme. Uplands 7 1|16 d. Orléans 7 3|8 d. Les ventes du jour sont évaluées à 10,000 balles, dont 2,000 pour la spéculation et l'exportation.

Marchés américains.

New-York, 4, midi.—Le marché du coton est calme. Ordinary 12 1|4 c., good ordinary 13 1|4, low middling 14 1|8, middling 14 5|8, middling Alabama 14 3|4, middling Orléans 15.

Les ventes à termes sont lourdes—low middling, livraison septembre 13 5|8 à 13 3-4, octobre 13 5-16 à 13 3-8, novembre et décembre 13 1-4 à 13 5-16, janvier 13 3-8 à 13 7-16, février 13 1|2 à 13 9-16, mars 13 11-16 à 13 3|4, avril 13 7-8 à 13 15 16, mai 14 1-16 à 14 1-8, juin 14 1-4 à 14 5-16, juillet 14 3|8 à 14 1-3, août 14 1|2 à 14 11|16.

New-York, 4, au soir—Le coton est calme et sans changement à la clôture. Middling uplands 14 5-8. Orléans 15. Ventes 913 balles. Les ventes à terme sont faibles à la clôture. Ventes, 20,500 balles comme suit: Septembre 13 21-32 à 13 11-16. Octobre 13 5-16 à 13 11-32. Novembre 13 1-4 à 13 7 32. Décembre 13 1-4 à 13 9-32. Janvier 13 11 32. Février 13 1-2 à 13 17 32. Mars 13 11-16 à 13 23-32. Avril 13 27-32 à 13 7-8. Mai 14 1-16 à 14 3-32. Juin 14 7-32 à 14 1-4. Juillet 14 13-32 à 14 7-16. Août 14 19-32 à 14 5 8.

BULLETIN FLUVIAL.

Le fleuve, en face de la ville, a encore baissé de 3 pouces.

Vicksburg, 4—Le fleuve a baissé de 11 pouces depuis hier soir.

Cincinnati, 4—Rivière, 7 pieds et baissant.

Evansville, 4—La rivière baisse.

Pittsburg, 4—Rivière, 14 pouces et baissant.

St-Louis, 4—Le niveau du fleuve n'a pas changé ici.

Cairo, 4—Rivière, 11 pieds 11 pouces—baissant.

Memphis, 4—La rivière a baissé de 6 pouces.

L'EXPÉDITION AU POLE NORD.

Une dépêche de Londres, en date du 30 août, contient un extrait d'une lettre écrite par un des membres de l'expédition polaire, embarqué sur le vapeur *Discovery*, alors que ce navire était en relâche à Rittenbenk (Groënland). Voici l'extrait en question:

En quittant Upernavick, nous traverserons les glaces dans la baie de Melville. C'est là la partie la plus dangereuse du voyage. Lorsque nous arriverons dans des eaux libres, à l'entrée du détroit de Smith, nous nous dirigerons vers Carey Island, puis nous remonterons le détroit, en faisant l'exploration des deux rives.

Vous visiterons le tombeau du capitaine Hall, dans la baie du Polaris, et nous gagnerons nos quartiers d'hiver. L'*Alert*, toutefois, s'approchera du pôle aussi près que possible, en évitant d'être pris par les glaces. Il reviendra ensuite de notre côté et passera l'hiver à 200 milles environ du *Discovery*. Les deux navires feront des explorations au moyen de traîneaux, avant que les grands froids soient arrivés.

Au printemps, deux de nos lieutenants rejoindront l'*Alert*, et une expédition, accompagnée de six traîneaux, se dirigera vers le pôle. Un de ces traîneaux abandonnera l'expédition chaque semaine et reviendra à son point de départ en laissant aux autres les approvisionnements qu'il aura de trop.

Lorsque cette expédition d'avant-garde n'aura plus qu'un seul traîneau elle continuera sa route jusqu'à ce qu'elle arrive au pôle. Qui aura l'honneur d'atteindre le premier ce but désiré depuis si longtemps? Je n'en sais rien, mais je suppose que ce sera le capitaine Markham, le commandant de l'*Alert*.

Si cette expédition réussit, et si toutes nos études sont terminées, nous pourrons revenir en Angleterre dans le courant de l'automne de l'an prochain. Dans le cas contraire, nous aurons à passer ici un second hiver.

A moins de circonstances tout à fait imprévues et indépendantes de notre volonté, nous ne resterons pas plus longtemps dans les régions polaires.

—Marseille, 16 août.—*Le faux évêque du Canada.*— Le fameux Saeton-Parker, jeune homme d'une bonne famille du Canada, ayant usurpé le titre de protonotaire apostolique et de camérier, et accusé d'attentats à la pudeur, a comparu samedi devant le jury de Marseille. C'est au moment où il était sous le coup d'une poursuite pour usurpation de qualités et pour d'attentats à la pudeur furent révélés. Né au Canada, il n'a que vingt-deux ans; il ne porte pas de barbe; ses cheveux sont noirs, un peu bouclés; sa figure est rouge; il parle le français assez correctement, mais avec un accent anglais prononcé. Au reste, dans le cours de ses pérégrinations, il a eu l'honneur de prêcher devant une nombreuse assistance à l'église Saint-Bonaventure à Lyon, et prêchait même fort bien.

Il avait fait, en Angleterre, des études de théologie et, recommandé par des personnes de distinction du Canada, il avait fait des connaissances parmi des dignitaires du clergé Anglais. Les débats ont eu lieu à huis clos. Le verdict du jury a été affirmatif avec admission de circonstances atténuantes. La Cour a condamné Saeton-Parquer à 4 ans de prison.

TEMPERATURE.—4 Septembre 1875.

Thermomètre de C. Duhamel, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	80	27
12 M.	88	31
3 P. M.	91	32
6 P. M.	86	30

—Une plaisante fantaisie de Gyge, dans *Paris-Journal*:

Dialogue surpris hier en chemin de fer, entre deux commis voyageurs, l'un Bordelais, l'autre Marseillais:

Le Bordelais—Eh! mon bon, notre maison est si considérable que, rien que d'encre, nous dépensons quatre mille francs par an pour les factures.

Le Marseillais—Sandis! mon ser, ce serait bien pire sez nous; mais le patron il fait des économies. Point d'assents, ni de points sur les i; nous les avons supprimés, et cela seul fait trois mille cinq cents francs d'économie. Ainsi, zuzez de la maison.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 4 Sept 1875.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
4 Sept	602,780 47	68,725 87
Jusqu'ici cette semaine	$175,106 97	52,865 20
Total la semaine dern're	2,610,862 73	432,995 51
Total de la semaine précé.	3,163,476 35	418,059 48

Nous continuons de coter les billets de commerce, de premier ordre, et les prêts garantis par des valeurs collatérales à 8 à 9 pour cent d'escompte par an; les Nos 1, à 10 à 12; les Nos 2, à 15 à 18. Le papier hypothécaire de premier ordre est à 9 à 10 pour cent par an; celui de second ordre est entièrement nominal.

L'or a ouvert à 114 à 114 3|8 contre 114 1|4 à New-York, et fermé à 114 1|2 à 114 3|4 contre 114 5|8 à New-York. Les transactions se sont élevées à $31,600, dont $3000 à 114 3|8, $6000 à 114 1|2 et $25,000 à 114 1|4 à 114 1|2.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi-piastres américaines sont toujours cotées à 107 à 103; les piastres mexicaines, à 94 1|2 à 95, or.

La hausse de l'or à New York a fait monter le sterling de 2-10 et les francs de 1-8 pour cent. Les seules opérations (annoncées) de sterling sont: 4000 livres connaissement et clear No 1 à 550 à 551 1-2, 1000 de banque à 555.

Nous n'avons pas entendu mentionner de ventes de francs. A la clôture, les traites Sterling étaient cotés à 551 à 552 le connaissement et clear No 1 et nominales les traites des banques; les francs, à 4.57 1|2 à 4.56 1-2 les traites de commerce et 4.52 1|2 celles des banques.

Le change à vue sur New York est encore calme et n'a pas varié. Les seules ventes annoncées sont: $5000 et $15.000 de banquiers à 5|16 pour cent de prime.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 3|8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue a encore été coté à —à 5|16.

Les seules ventes (annoncées) d'actions ont eu lieu à l'encan, par l'intermédiaire de Mr Placide J. Spear; ce sont: 15 actions de la banque Mechanics' & Traders' à $15; 1 de la compagnie de chemin de fer de la rue St-Charles, à $76 50; 1 de la banque du Canal à $91; 1 du N. O. City Railroad Co. à $133 50. On a vendu, hier, sans l'annoncer, 176 actions de la compagnie de soufre de Calcasieu, à $4.

Les bons de la ville ont été fermes, mais nous n'y avons pas constaté de variations positives. Les seules transactions qu'on ait annoncées comprennent $2000 de nouveaux sept pour cent currency, moins le coupon, à 32 3|4 et $2000 de sept pour cent, or, (série de dessèchement) à 34 1|2.

Les nouveaux consolidés de l'Etat ont été calmes, faibles et n'ont pas varié. On n'a pas annoncé de transactions.

Il ne s'est rien fait dans les mandats de la police métropolitaine; les côtes sont encore de 65 à 70.

Rien dans les mandats de l'Etat; ceux de 1874 ont encore été cotés à 55 à 60 les gros et 60 à 65 les petits; ceux de 1873 et des années antérieures, pouvant être convertis, à 35 à 36, et ceux qui ne peuvent pas être convertis, à —à 29.

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New Orleans Clearing House, le rapport suivant sur l'état des banques associées, à la clôture des affaires du vendredi, 3 septembre:

Ressources:	
Espèces	$89,568 98
Currency	3,063,713 30
Echange du Clearing House	602,780 47
Chèques sur d'autres banques et banquiers de la ville	26,477 70
Change américain et étranger	1,257,204 99
Dû par des banques et des banquiers éloignés	248,983 13
Prêts et escomptes	11,685,222 16
Autres actifs comptant	6,887,178 38
	$23,461,129 (4
Passif:	
Circulation	2,279,103 50
Dépôts	11,040,885 63
Dû à des banques et banquiers étrangers	1,452,594 51
Autres passifs comptant	810,306 09
Chèque de banques de la ville rendus le lendemain matin	
	$15,582,889 73

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	—	—
Currency	—	$485,000
Prêts	115,000	—
Dépôts	—	480,000

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 4 Septembre 1875.

COTON.—Les ventes aujourd'hui, embrassent 182 balles à des prix encore plus faciles que ceux de la veille, et exigeant une réduction dans nos cotes extérieures pour le low middling et le middling. Nous modifions nos cotes et les reproduisons avec les chiffres établis par la Bourse:

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	11¼ à 11¾	nom.
Strict ordinary	11¾ à 12	—
Good ordinary	12⅛ à 12⅝	12⅝
Strict good ord.	12⅞ à 13	—
Low middling	13⅛ à 13¾	13¾
Strict low mid.	13⅞ à 13⅞	—
Middling	14 à 14⅜	14¼
Strict middling	14⅝ à 14⅞	—
Good middling	15 à —	15
Middling fair	— à —	nom.
Fair	— à —	—

Le montant de balles de coton sur navires non encore expédiés ou destinées à être embarquées, était porté ce matin à 1,500 balles pour Liverpool ce qui, déduisant ce qu'il y avait de stock en main, hier, donne le chiffre de 8,200 pour représenter la quantité de balles aux débarcadères et dans les presses, non-vendues ou attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875 balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	14	
Précédemment	378	392
Total		10,368
Exporté aujourd'hui	325	
Expédié précédemment	681	1006
Stock en mains et en chargement		9,362
Stock (même temps l'année der.		14,284

TABAC.—La seule transaction signalée aujourd'hui, est une vente de 6 boucauts à des prix qui n'ont pas transpiré. Les ventes de ces trois derniers jours ont donc été de 57 boucauts. Le montant de boucauts en vente est de 2325; le stock de 3221.

Reçu, depuis la soirée dernière—Exporté —— Stock en mains d'après notre compte courant, 3202 boucauts.

SUCRE—Reçu, 2 barils, ce matin; vendu 135 aux prix suivants: seconds, 8 1|2 à 9 c la livre common 8¾ c.; good fair 9¼; fully fair 9⅞ à 10 c. de prime à choix, 10 à 10¼; jaune clarifié, 10¼; blanc off clarifié 10¾.

MELASSE—Common, 40 c. le gallon; fair 50; prime 58; choice 60 à 65.

FARINE.—Vendu 673 barils comme suit: low treble extra, $6 le baril; choix extra $7 à $9. Les prix du marché sont les suivants: Surfine, $5 25 le baril; low treble $6. choice treble extra $7; choix extra $7 62½ à $7 75, choix extra, $7.

Les prix du marché, au job, sont les suivants: Surfine, $5 50 le baril; double extra $5 75 à $6; low treble extra $6 25 à $6 50, good treble extra $6 75 à $7, choix treble extra $7 25 à $8; choix extra de famille.

VIANDES SALEES SECHES.—Epaules, 9⅛ à 9¼c. la livre; au job, 9¼ à 9⅜c.

GRAISSE.—En tierçons, 14 ¼c la livre; en barillets, 15c; en demi-barils 15c; en baquets 15 ¼c.

JAMBON.—Choice sugar cured 14¼ à 15 c. la livre.

BACON—Epaules 10¼ c. la livre; clear rib sides, 14 c. clear sides 14½c.

PORC—Mess $22 25 le baril; au détail $23.

WHISKEY—Rectifié de la Louisiane, $1,23 le gallon; rectifié de l'Ouest, $1,24.

MAIS.—Vendu 400 sacs comme suit: mêlé 85 à 87 c. le boisseau; choix blanc 92 à 93c.

AVOINE.—Inférieure, 40c le boisseau; prime St-Louis, 45 à 50c.

SON—$1 05 les 100 livres.

FOIN—Pas de ventes. Ordinaire de l'Ouest, $22 le tonneau; choix, $26.

LAINE—Lake, 30 c. la livre; Louisiana, 25 à 27 c.; Burry 14 à 16 c.

MOUSSE—La mousse grise, vaut de 2 à 2½ c. la livre; la mêlée, de 3 à 3¾ c. et la noire, de 4 à 4¼ c.

VOLAILLES ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent de $5, à $5.50 la douzaine; les poulets, de $2 à $3.25; les canards de $3. à $3,50; les oies, de $5 à $6; les dindes, de $13 à $15. Les grosses volailles de la Louisiane, valent de $3 50 à $4.50 la douzaine; les poulets, de $2. à $3; les canards, de $2,50 à $3 75; les oies, de $5 à $5.50; les dindes, de $12 à $15.

ŒUFS.—Les œufs de la Louisiane, sont cotés 20 et 25 c. la douzaine; ceux de l'Ouest, à 15 et 18 c.

BEURRE—Choix de Goshen, 32 à 34 c. medium, 25 à 28c.; Inférieur, 20 à 25 c.; choix de l'Ouest, 22 à 24; medium 20 à 24; inférieur, 15 c. la livre.

POMMES DE TERRE, &c.—Les pommes de terre de St. Louis sont cotés à $1 40 à $1.90 c. le baril; celles de Louisville, à $2 à 2.25; celles de l'Indiana, de $1.40 à $1.60; les oignons, de $1.50 à $1.75.

CAFE—Nous cotons: Cargaison à low fair 19¼ à 19½c. (or) la livre; fair, 19¾ à 20 c; good 20¼ à 20½ c.; prime, 20¼ à 21 c.; job lots, ordinaire, 19¼ à 19 ¾c.; fair, 20¼ à 20½ c.; good, 20¾ à 21 c.; prime, 21¼ à 21¾.

SEL.—Nous cotons: coarse, $1.20 le sac; Fine, $1,35 à $1.40; Turks Island, 85 c. le sac de deux boisseaux.

RIZ.—Nous cotons: Louisiana No 2 3 à 3¼ c. la livre; common, 4¼ à 5; ordinaire 6 à 6¼; fair, 6¾ à 7 c.; prime 7¼c.

PEAUX—Les peaux vertes de la campagne valent de 6¼ à 7c. la livre; les peaux salées, 10 c.; les Dry Flint, 11 à 13 c.; steer des Abattoirs, de plus de 85 livres, 6½ c.; la livre; de 70 à 84 livres, 9 c. au-dessous de ... livres, 7 c.; peaux de vaches, suivant le cours, 6¼ c.; kips, de 25 à 30 livres, 8½ c.; peaux de veaux, 75 c. pièce.

Prix des bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre grosse. 1ère qual	—	à	—
2ème	—	à	—
Bœufs du Texas nourris au mais par livre gr.... 1re qualité	—	à	—
Bœufs du Texas, 2de qualité	—	à	—
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	8	à	10
Cochons du Texas, par livre, gr.	5	à	—
Moutons, 1re qlt., par tête	00	à	5 50
Moutons, 2de qlt., par tête	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	0 00
Vaches à lait, de choix, par tête	00 00	à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	35 00	à	50 0
Veaux de lait par tête	10 00	à	12 00
Veaux d'un an par tête	10 00	à	12 00
Chèvres, par tête	1 00	à	4 00
Bœufs, prix moyen par livre			18
Porc			
Veau			
Vaches			

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.

Express ... 7 50 heures A. M.
Malle ... 5 50 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malls tous les jours, à 8 heures du matin.

Express du soir, tous les jours, à 4 40 P. M.

Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 15 P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope ... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne ... 7¼ h. du matin

Départ du train à Algier ... 8 h. du mati

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 3 SEPTEMBRE 1875

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship New Orleans, Dearborn, New York
Steamer Amite, Adams, Pensacole

ARRIVES.

Steamship Tappahannock, Pendleton, Havane via les ports de la Floride
Barque (dan) Christianshavn, Djarrup, Rio de Janeiro.

BATEAUX A VAPEUR.

W J Poitevent, Ruiz, de White Hall
Kate Dickson, Terrebonne, Lockport
Walloon, Vallette, du bas du fleuve.
Oriole, O'Pry, du bas du fleuve

MONTANT LE FLEUVE.

(A la Quarantaine)

Barque (esp) Vizcaiena Alvarez, Havane

EXPORTATIONS.

NEW YORK—par steamship New Orleans—315 balles coton, 50 barils riz, divers à ordre

PENSACOLE — par steamer Amite—divers à ordre

IMPORTATIONS.

HAVANE—Par Steamship Tappahannock—1147 caisses sucre, 1000 cigares, 2 barils vin à ordre.

REÇU DE L'INTERIEUR

WHITE HALL—Par steamer W J Poitevent—1192 sacs riz brut, divers à ordre

LOCKPORT—Par steamer Kate Dickson—divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Oriole—284 sacs riz brut, divers à ordre

BAS DU FLEUVE—Par steamer Walloon—362 sacs riz brut, divers à ordre

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R—78 sacs riz brut, divers à ordre

NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD,—24 boucts sucre, divers à ordre

NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—10 balles coton, divers à ordre

N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R. R—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans

NEW YORK.

Steamship Cortes, Freeman ... parti 28 août
Navire D W Chapman, Miller ... en charge 3 août

PHILADELPHIE.

Navire Wyoming, Baker ... en charge 10 août

BOSTON.

Barque D. H. Hill, Penny ... chargeant 17 août
Schoner Matilda Krans, Rick ... chargeant 4 août

MATANZAS.

Goëlette Mollie Emma ... parti 14 août.

HAVANE.

Barque S B Bearse, Marston ... partie 10 août

LIVERPOOL.

Steamship Cordova, Abrams ... parti 9 août
Navire Vigilate, Fulton ... expédié 10 août
Navire Virginia, Barker ... parti 29 juil
Navire Nonquam Dormes, Cousins, expédié 22 juil
Navire Screamer, Austin ... parti 17 juin
Navire L. L. Sturges, Linnekin ... parti 26 juil
Navire Raden, Dunham ... parti 13 août
Navire Western Empire, Grozier ... parti 11 août
Barque Anevoca, William ... partie 16 juin
Navire Leamington, Orkney ... parti 26 juil
Barque Fleetwing, smith ... partie 1er août
Navire Owego, Anderson ... parti 18 août
Navire Her Majesty, Leaby ... parti 18 août

GREENOCK.

Barque Triade ... partie 9 août

HULL.

Navire Arcturus, Costilio ... parti 10 août

LONDRES.

Navire Kentuckian, Dunbar ... parti 10 août

DUBLIN.

Navire Kate Davenport, Otis ... parti 11 août

CORK.

Barque Deseti Dubrovacki, Dalley, parti 4 août.

HAVRE.

Navire Crescent City, Delano ... parti 9 août
Barque Almira Robinson, Tarbox ... parti 7 août

BORDEAUX.

Barque Julie Ernestine, Labarde ... charg 2 août
Barque Comtesse Duchatel, Dupont ... charg 2 août
Barque Pegase, Berghout ... partie 18 juil
Barque Polymnie, Connect ... partie 10 août

MARSEILLES.

Barque Reine des Anges, Pasquet ... en char. 14 juil
Barque Danube, Trebuchet ... en charge 1 août

BREME.

Barque Mkel ... chargeant 8 août
Barque Strassburg, Barre ... en charge 2) août

GENES.

Barque Giuseppi Lanata, Guagnino ... en charge (23 juillet

RIO DE JANEIRO.

Steamship Nelusa ... parti 10 juil
Barque Christianshavn, Djarup ... partie 18 juil

L'INSCRIPTION DES ENFANTS DE FRANÇAIS NÉS A L'ÉTRANGER.—Le gouvernement a pensé qu'il y avait lieu de rendre générales les mesures déjà adoptées au point de vue de la loi du recrutement, et d'après lesquelles les Français nés en pays étranger, et dont les ascendants sont nés hors de France, ou en France, dans un lieu inconnu sont inscrits:

1o. Ceux qui résident en Angleterre, en Belgique, Suède et Norwége, Russie, (sauf le littoral de la mer Noire), Autriche, Hongrie (sauf le littoral de l'Adriatique et en Allemagne, *à la mairie du 6e arrondissement de Paris*;

2o. Ceux qui résident en Suisse, *à la mairie de Besançon* (Doubs);

3o. Ceux qui résident en Moldo-Valachie, en Turquie, et généralement dans tous les pays d'Europe, d'Asie, ou d'Afrique (à l'exception toutefois de l'Espagne) qui sont baignés, soit par la Méditerranée, soit par des mers adjacentes, *à la mairie de Marseille*;

4o. Ceux qui résident en Espagne, au Portugal, dans l'Amérique du Sud et sur les côtes occidentales et orientales de l'Afrique, *à la mairie de Bordeaux*;

5o. Enfin, *à la mairie du Hâvre*, ceux qui résident dans l'Amérique du Nord.

NOUVEAUX REGLEMENTS DE DOUANE.

Le secrétaire du Trésor a approuvé les nouveaux règlements que nous donnons plus bas, et qui sont relatifs à l'entrée des bagages des voyageurs arrivant de l'étranger aux Etats-Unis. Une circulaire à ce sujet va être adressée à tous les fonctionnaires de la douane dès qu'elle sera imprimée. Voici les règlements en question:

Département du Trésor,
Washington, 18 août 1875.

Conformément aux clauses de l'article 2,790 des Revised Statutes, les personnes arrivant aux Etats-Unis devront déclarer les objets de toilette et autres à leur usage personnel, les livres et les instruments relatifs à leur profession, les outils employés dans leur métier, et faire le serment prescrit par le dit article. La déclaration demandée pourra ne contenir qu'une description sommaire des "objets de toilette," des livres et instruments," etc., en indiquant toutefois la nature de l'occupation, de la profession ou du métier, pour lesquels ces livres, instruments, etc., sont employés.

Une déclaration particulière devra être faite également pour tous les articles ayant des droits à payer, s'il s'en trouve, dans les bagages d'un passager, et le serment prescrit par les articles 9 et 10 de la loi du 22 juin 1874 devra y être annexé. Cette déclaration spécifiera chaque article, ou quand il y en aura plus d'un de la même espèce ou qualité, en donnera la quantité exacte de façon qu'on puisse la vérifier promptement, et le, "prix actuel ou la valeur sur le marché étranger" devra être inscrit dans la colonne destinée à cet objet, en regard de chacun des articles. Le taux et le montant des droits à payer seront portés dans des colonnes spéciales par les employés de la douane.

Les inspecteurs de la douane veilleront à ce qu'une déclaration des bagages soit fait par chaque passager de cabine et enregistrée à la douane. Cette déclaration sera examinée dans les bureaux de l'inspecteur et contrôlée au moyen de la liste des passagers des steamers avant d'être enregistrée. Si une déclaration manque, une enquête sera faite, et l'employé qui aura examiné les bagages sera responsable de la dite déclaration.

Dans aucun cas, il ne sera permis aux personnes non munies d'une autorisation de supprimer une déclaration de bagages lorsqu'elle aura été enregistrée.

Les collecteurs de la douane recevront des imprimés pour ces déclarations de bagages, et ils ont l'ordre de donner aux passagers toutes les facilités désirables pour se procurer les informations relatives aux exigences de la loi et aux règlements qui concernent l'entrée des bagages.

Dans ce but, un nombre suffisant d'imprimés sera délivré par l'inspecteur aux steamers partant des Etats-Unis pour l'Europe, pour servir aux déclarations des bagages des passagers à leur voyage de retour. Les officiers de ces steamers sont priés, en conséquence, de venir en aide au département pour faire exécuter la loi en remettant pendant la traversée à chaque passager un ou plusieurs de ces imprimés, selon que cela sera nécessaire, afin que les voyageurs aient amplement le temps de faire la déclaration requise, avant l'arrivée du navire au port.

Comme il est important que toutes les prescriptions relatives au paiement des droits sur les articles importés soient exécutées, recommandation est faite aux employés de la douane de se conformer strictement et impartialement aux règlements mentionnés plus haut.

(Signé) C.F. BURNAM,
Secrétaire du Trésor par intérim.

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier ou se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Galennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 6, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazine et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Trémé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Trémé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
241 Case à pompe No 2, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue ChampsElysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin BonsEnfants et ChampsElysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Laharpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur; et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2.504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

CES CELEBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 100 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des entrailles, les reins, du foie, de la rate, de la syphilis, des rhumatismes et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

L'hôtel est vaste, et, avec les cottages qui sont bien construits et agréables, peut recevoir trois cents personnes.

Les malades y trouveront tous les soins qu'exigent leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouveront UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

Les maisons à bains sont imperméables à l'air et conviennent pour l'hiver aussi bien que pour l'été. La buvette est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins. Le steamer VICTORIA, le bateau régulier de Bladon Spring, partira de Mobile tous les MERCREDIS et SAMEDIS à l'arrivée du train de la N. O. pour Bladon Springs.

Pension, par semaine, Quinze piastres; par mois, cinquante piastres; enfants et domestiques de couleur, moitié prix; domestiques blancs, $10. MM. ISAACSON, SEIXAS & CO., aux Nos 48 et 50 rue du Canal, sont chargés de la vente des eaux de Bladon en barils, et donneront aux personnes qui le désireraient les renseignements dont elles auraient besoin.

J. CONNER & CO.,
Propriétaires.

13 mai—3m

SOUSCRIPTION EN FAVEUR des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hausse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier; J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Secrétaire-adjoint; Arthur Adam, banque des Workingmen, rue du Canal No 94.
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jario, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No. 73;
P. Canterou, rue Bienville No 441;
P. Macou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 164;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Français No. 132;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;
François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No—;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger.
A. Dudoussat, Passage de la Bourse No 136

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BEREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis, (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 5 Septembre 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
André Joseph
B
Bardes Augustin
Bascort Jean
Basile Francesco
Bégné Martin
Billgery Jose, h
Bertaccio Francesco
Bolanger Charles
Bruno Nicola
C
Carre Mon ieur
Cilo Giovanni
Cuicotto Domenico
D
Docanto Francisco
Duranto Angelo Antonio
Durand Jean Marie
F
Follo Giuseppe
Franciovich Giovanni
Fiorentino Giuseppe
Fouqué Mrs
G
Gariz Enrique
Giordina Giuseppe
Gioricoco Salvatore
Gomez F.
Gourgotte Pierre
H
Huigas Jérome Fre.
L
Languile Delolus
La Rosa Guiseppe
La Rosa Carmela
Lamazon Mathieu
Lanese Jean
Le Baron Carlos
Ligaliand Monsieur
Longus fosse Jean Marie
M
Martin Paulin
Mangue Jacques
Mahutte P. C.
Maître Bernard
Manta Vincenzo
Maury François
Moulenan François
Monica Alig
N
Noël Auguste
Noury Monsieur
P
Palmisano Pietro
Palmisano Angelo
Palmisano Tutele
Protto Salvo
Pittori Giovanni
R
Ruhell Miguel
S
Spano Felice
Spano Bartolomeo
Seona Pierre
Silva Paolo
T
Taranto Bartolomeo

LISTE DES DAMES.

A
Allamand Mlle
D
Deur Vve
F
Floraine Michel Vve
C
Chapus Mme
Agramento Muarto Mlle
Catalano Rosa Maria Mme
L
Letamendi Maria Anna Mme

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes ... 226
Femmes ... 52—soit 238

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes ... 135
Femmes ... 56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Banaset, ainsi que messieurs Jas et Casacha, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière, offre à ces messieurs ses sincères remerciements.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873	$ 77 65.	
Reçu en 12 mois (bal. de cotisations)	2,387 75	—$24

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas	$ 169 40	
Secours en argent à divers nécessiteux	43 10	
Aux inondés de la Louisiane	50 00	
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00	
Location du bureau, employé	1,112 55	
Annonces, imprimés	76 55	—1651 60
En caisse aujourd'hui, 13 décembre 1874		813 80

J. B. MONDIEGT, Secrétaire

Association.

BUREAUX, No 46 de la rue Vieille-Levée. TROISIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux prévisions de la Charte le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations dans l'année expirée le 30 septembre 1874—fin de la troisième année fiscale.

Total des bénéfices réalisés sur les bâtisses, du 1er octobre 1873 au 30 septembre 1874		2,349 53
Intér upte octobre 1873 au 30 septembre 1874		5,011
Dépenses générales, taxes, loyer, etc du 1er oct. 1873 au 30 sept. 1874	3,401 38	
Escompte provenant de billets payés avant l'échéance	241 45	
	3,642 81	7,361 33
Montant pour couvrir les dépenses générales &c		1,281 46
		3,642 81
L'Association a l'actif suivant:		
Billets payables tous les mois garantis par première hypothèque et privilège de vendeur	99,071 35	
Effets à recevoir	7,160 15	
Propriétés foncières	947 35	
En caisse	83 68	
Divers débiteurs	2,734 70	
Installations	1,000 00	111
PASSIF.		
Actions payées en plein	77,250 00	
Actions payées en partie	5,229 00	
Compte de scrip	4,150 00	
Dividende No 1 non réclamé	1,273 20	
Divers créanciers	1,187 95	
Compte de dépôts	595 20	
Surplus de l'actif	20,357 42	111062

AVIS. La Valserine Maurel, ou Trésor de la mère de famille, si appréciée dans les cas d'accidents, blessures, épidémie, etc et l'Hydrocérasine, modérateur de la transpiration, ne se vendent plus en gros, rue d'Enghien, mais seulement chez l'inventeur et propriétaire, Rue Godot-de-Mauroy, No. 7, à Paris, et en détail dans les bonnes pharmacies.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50. quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship

CORTES,

Freeman, Commander.

will leave her wharf, foot of Toulouse street

Sunday, Sept. 12, at 8 A. M.

PASSAGE ... $50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,
... Canal ... Stree

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents ... Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE	
6	o'clock A. M.	7	o'clock A. M.
7½	"	8½	"
10½	"	10	"
12	M	11½	"
2	P. M.	1½	P. M.
3	"	2½	"
4	"	3½	"
5	"	4½	"
6	"	5½	"
7	"	6½	"
8	"	7½	"
9	"	8½	"
10	"	10½	"

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

C. H. ALLEN
Gen'l Superintendent

GEO. MERZ,

OLD BASIN BREWERY

Corner Villeré and Toulouse Streets.

THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. C. E. Girardey & Co Orders left there will be attended to at all hours

Sun Mutual Insurance Company

PAID UP CAPITAL ... $500,000

—FROM THE—

NINETEENTH

Annual statement for 1874.

NET amount of earned premiums and discount and interest		$334,276 47
Losses, expenses, taxes, &c.	$156,886 76	
Reserve fund $10,000 and dividend on capital 10 p. c.	89,628 54	
		$255,515 30
Net profit		$78,861 17
Assets of the Company estimated at their cashed marked value:		
Stocks, Bonds, Loans and Bills Receivable		$409,870 0
Cash on hand and premiums in course of collection		129,775 71
		$539,645 77

Dividend paid on stock ten per cent per annum and on participating policies twenty-five per cent payable in cash.

This old and reliable Company is issuing policies on Fire, River and Marine risks on the most favorable terms. All losses promptly adjusted and settled upon liberal terms at their office, 61 Camp street, corner of Commercial Alley.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1875.

JNO. G. GAINES,	JAMES I. DAY,
E. J. HART,	GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW,	EMORY CLAPP
HUGH WILSON,	LIONEL C. LEVY,
B. BISCOE,	JAMES BYRNES
A. BALDWIN	J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY,	GEO. JONAS,
W. E. SEYMOUR,	W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER,	L. ALCUS,
R. W. TAYLOR,	SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS,	ISAAC L. HAAS,
D. FATJO,	T. L. AIREY,
	J. WEIS.

7 mars

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEUR ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 75—1 an Nlle-Orléans.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1874.

Le Conseil d'administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (29 novembre 1874).

L'attention des sociétaires est particulièrement appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins à domicile:

1er District jusqu'à "Louisiana Avenue."
2me " Pont du Bayou.
3me " Abattoirs.

Puis sur l'augmentation du nombre des Docteurs chargés du service médical de la Société qui aujourd'hui sont au nombre de quatre.

Le Docteur J. Touatre, ayant charge de l'Asile, offre de donner des consultations à tous les Sociétaires qui viendront à l'Asile, à l'heure de sa visite.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 30 novembre 1873, était de		$ 841 86
Reçu depuis cette époque pour cotisations et admissions		11,554,38
Total des recettes		$12,396,06
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 131 76	
Gardien de l'Asile	2,679 30	
Médecins	1,505 50	
Pharmaciens	1,582 29	
Secrétaires	300 00	
Annonces, impressions et frais de bureaux	112 65	
Collecteur (sa commission)	1,111 20	
401 Bons de secours	2,020 00	
Lingerie et ustensiles	102 00	
Provisions	517 14	
Réparations et 1 citerne	295 68	
Gaz, charbon et bois	156 60	
Inhumations	289 00	
Funérailles	861 00	
Remboursement de huit actions et les intérêts	104 00	$11,493 32
Balance en caisse de jour		$1,002 76

Caisse de Bienfaisance.

La balance du 30 novembre 1873 était de	$378 30	
Reçu depuis cette époque	501 60	$2,279 06
A déduire: 42 admissions à $11 00		462 0
Balance en caisse		$917 8

Cette caisse depuis sa fondation a payé l'admission de 94 membres.

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$12,230 00
A déduire 50 actions à $10 00 soit	500 00
Actif net	$11,630 00

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1873 la Société se composait de	1168 membres	
Admis depuis cette époque	143	1312 membres
Sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires	3	
Décédés à l'Asile	6	
Décédés à domicile	24	
Rayés aux assemblées générales	208	238
Effectif actuel		1093 membres
Classés, ainsi qu'il suit:		
Membres honoraires	20	
Pensionnaires à l'Asile		
Sociétaires suspendus		
Fils de Sociétaires	18	
Veuves	23	
Membres actifs	60	
	966 total égal 1093 membres	

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 401 Bons de secours représentant la somme de $2020.00.

Service Médical.

Le rapport du Docteur J. Touatre, chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné Sociétaires qui ont séjourné 2444 journées.

Pour le second district, le Dr. J. Touatre a donné ses soins à 400 Sociétaires qui pendant leurs maladies ont nécessité 1574 visites.

Le Docteur A. de Roaldès, chargé du 3ème District, a soigné 153 malades qui ont exigé 620 visites.

Enfin celui du Docteur H. D'Aquin à qui est confié le 1er et 4eme Districts constate qu'il a donné ses soins à 300 malades et qui ont occasionné 828 visites.

Le rapport du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des différents membres du Conseil d'administration n'ont dénoncé aucune plainte dans le service administratif, médical ou intérieur.

Le Conseil d'administration avant de terminer son rapport annonce le résumé des secours accordés aux sociétaires depuis la fondation de la société jusqu'à ce jour:

Malades soignés à l'Asile 5290 qui y ont séjourné 90778 journées.

Malades soignés à domicile 8555 qui ont nécessité 49032 visites.

Secours en espèces $74,176 00.

Le Service administratif, pour l'année 1875, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 29 novembre;

MM. Jh. Girod, Président, rue Dumaine 72.
F. Tujague, Vice-Président, 14, rue Chartres
N. Bouvier, Trésorier, 43 rue Ste. Anne.
J. Schweitzer, 166, Royale, | Formant le comité de finances.
A. Paris, 86, Bourgogne,
J. Leblanc, 265, Vieille-Levée,
J. Soudain, 211 Orleans, | Formant le comité de secours.
L. Marviolle, 110 Ste-Anne
M. Manuel, 141 St-Louis,
A. Lafond, 109 Bourbon,
J. Rivard, 112, St-Pierre, | Formant le comité d'admission.
J. P. Carrère 180 Bourbon,

Le Conseil en terminant ce rapport informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. Simon, coin Toulouse et Chartres, chez M. Boyer, ou 212 rue Ste-Anne.
Collecteur—P. P. Chabert, 534, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—Jh. Dufaut.
Médecins—Pour l'Asile Dr. J. Touatre,
1er et 4ème Districts: Dr. A. W. de Roaldès, résidence 415 Decatur
Office Coin Magasins et Natchez.
2ème District Dr. H. D'Aquin 69 Remparts.
3ème District Dr. A. de Roaldès ...

MERCHANTS MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.

104 Canal Street

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year end 31, 1875, including Unearned Premium previous year:		
On Fire Risks		$569,6
On Marine Risks		52,5
On River Risks		55,983
Total Premiums		$678,160
Less Unearned Premiums		121 468
Net Earned Premiums 31st May, 1875		$556,692
Losses paid—		
On Fire Risks	$257,344 41	
On Marine Risks	47,682 44	
On River Risks	34,344 05	
	$337,470 90	
Taxes	35,001 98	
Reinsurance and Return Premiums	26,849 72	
Expenses and fifteen per cent rebate less interest	54,930 07	
		454,280
Profit		$102,43

The Company have the following assets:

Real Estate	$282,8
City Bonds	216,11
Bank, Railroad and other Stocks	73,611
Notes secured by mortgage and pledge	327,279
Bills receivable	83,917
Premium in course of collection	94,454
State Bonds	650 00
Insurance Stock	19,124 46
Stock of Vallette Dry Dock Company	10,400
Mortgage Bonds, Turners' Association	2,000
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	5,000
Cash on hand	108,567
	$1,225,899

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans

Sworn to and subscribed before me the 15th day of June, 1875. JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors held on the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. F. Generes,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
	Chas. Lafitte.

june 16

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY,

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums	$201,308 60	
Marine premiums	42,344 53	
River premiums	112,124 32	$455,767 75
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		276,137 7
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire risks	$69,347 66	
On marine risks	15,447 82	
On river risks	55,553 91	$140,349 39
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc		74,795 33 — 214,364 22
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock		$ 62,153 1

The company have the following assets:

Bills receivable	$43,674 01	
Loans on bond and mortgage	55,943 33	$ 99,617 34
Loans on pledge at call	137,425 5	
Cash in Bank	68,098 95	205,54
Real estate		60 42
City bonds, bank and other stocks		4
Premiums in course of collection, suspense account, etc		37,444 11
Total assets		$619,361 96

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1875.

WM. H. HOLMES,
Second Justice of the Peace,
Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual interest of 10 per cent. on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT. be paid in CASH on and after the 14th day of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham,	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Jos. Bowling,
Edw. J. Gay,	Jno. M. Sandidge,
Simon Hernsheim,	Simon Forcheimer,
Jos. B. Wolfe,	R. B. Post,
Edw. Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Jos. Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
Geo. W. Sentell,	A. Levi.

24mal—

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	$455,120 58	
On marine risks	88,984 65	
On river and inland	94,534 68	
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874	166,602 53	
Return premiums	33,232 73	
Add interest account		
Home and Agencies.		
Deduct reinsurances	$45,102 99	
Fire losses	$161,144 53	
Marine	57,432 43	
River and inland losses	51,427 45	
	270,004 71	
General expenses	55,250 28	
Taxes	19,430 90	
Commissions	35,550 99	
Rebate	51,494 30	
		476,83
Net profits		$27,30

The company has the following assets:

Cash	$ 65,050 89	
Premiums in course of collection	92,13	
Pledges and mortgage notes	211,859	
Bills receivable for premiums	12,481 04	
Bonds, city and other	139,618 55	
Stocks, gas and other	44,094 507.	
Agencies' premiums in course of transmission	9,787 21	
Due by insurance companies	7,280 61	
Real estate, corner Camp and Canal	76,685	
Other real estate	70,532 64	
Branch office, Third District, premium in collection	1,675 70	
Suspense account	3,070 16	
		$756,

LIABILITIES.

Capital stock	$500,000 00
Reserved for unterminated risks, Dec. 31, 1874	166,601 53
Interest and dividends uncollected	6,737 15
Claims against the company	4,293 73
	$677,632
Surplus more than sufficient to cover depreciation	80,92

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 15th day of January, 75.

JOHN LE MONNIER,
Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 16 1875.

J. W. HINCKS, Secretary.

Jan17—80

BILAN DU Louisiana National Bank DE LA NLLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,646,310
Bons des Etats-Unis	906,000
Autres bons	237,171
Propriétés foncières	213,297
Dépenses courantes et taxes payées	37,888
Dû par des agents de rachat et de réserves	444,299
Dû par des banquiers et des banques	204,116
En caisse	1,230,325
	$4,971,408

PASSIF.

Capital	$1,000,000
Surplus	200,000
Profits et pertes	192,005
Dépôts individuels	2,812,421
Circulation	787,821
Dû à des banques et à des banquiers	129,169
	$4,971,408